

PETITE REVUE
DU
TIERS-ORDRE
ET DES
INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

*Publiée par la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain de
Montréal*

Avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Montréal

VOLUME SIXIÈME



MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS

1889

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, FÉVRIER 1889

No 1

LA RÉDACTION AUX ABONNÉS

Au début de cette nouvelle année qui commence pour la *Revue du Tiers-Ordre*, nous remercions cordialement nos abonnés de l'accueil bienveillant qu'ils ont fait jusqu'ici à notre publication, et nous les prions instamment de vouloir conserver les mêmes dispositions vis-à-vis de la *Revue*. De notre côté, nous nous efforcerons de rendre ce petit journal de plus en plus digne du Tiers-Ordre et de nos lecteurs.

Et nous comptons à cet effet sur la collaboration de tous les amis dévoués de notre œuvre ; tous peuvent nous adresser les communications dont ils jugent à propos de demander l'insertion dans notre feuille qui est aussi la leur ; autant que possible, nous ferons droit à leur demande.

Nous espérons surtout que MM. les directeurs de fraternité, qui sont nos pères en saint François, nous seront d'un grand secours. Ces messieurs, nous n'en doutons pas, auront l'obligeance de nous envoyer un compte rendu des principales cérémonies qu'ils auront présidées, et, s'ils le jugent utile, un récit des événements importants qui se sont accomplis au sein de leurs fraternités respectives. Il va sans dire que nous donnerons une large place aux articles de cette sorte qui sont naturellement appelés à former la partie principale d'une revue du Tiers-Ordre.

Que si nos amis et surtout nos vénérés pères remarquent quelque défaut dans notre travail, nous les conjurons de nous faire en toute simplicité la correction fraternelle, promettant de recevoir leurs observations avec reconnaissance et d'en tirer profit immédiatement.

FÊTE DE LA PURIFICATION

(2 février.)

Trois mystères s'offrent à nos méditations en un même jour : la *Purification de la très sainte Vierge*, la *Présentation de Jésus au Temple*, et enfin la *Rencontre des saints vieillards Anne et Siméon*. Que de choses touchantes et pleines d'intérêt n'aurions-nous pas à dire sur la présentation du petit Enfant de Bethléem au Temple ! Sa douce Mère, la divine Marie, y porte son Fils afin de l'offrir au Seigneur par les mains du prêtre, selon la prescription de la loi mosaïque : puis elle le rachète et le reçoit dans ses bras comme un dépôt confié à sa tendresse jusqu'au moment où le Très-Haut le lui redemandera pour accomplir la rédemption de l'humanité.

La fête de la Purification est communément appelée *Chandeleur*, à cause des cierges qu'on y allume après les avoir bénits. L'institution de cette fête nous est une nouvelle preuve de la sagesse de l'Église opposant toujours les plus saintes pratiques de la religion aux plus dangereuses superstitions du monde païen. Les Romains, encore idolâtres, célébraient au mois de février des fêtes appelées *lupercales* en l'honneur de Pan, dieu des bergers, dont Évangre, prince arcadien, avait introduit le culte en Italie. Il lui avait consacré une célèbre caverne située au pied du mont Palatin et connue sous le nom de *Lupercal*, dans laquelle, selon la tradition, Rémus et Romulus avaient été allaités par la louve, et où la piété des fidèles a depuis élevé l'église de *Scinte-Marie de la Délivrance*. Dès le matin à l'aube du jour, les prêtres de Pan, appelés *luperci*, se rendaient au temple du dieu, ils immolaient un chien et des chèvres blanches, puis se dépouillant de leurs vêtements et s'armant de lanières de peau de chèvre, ils couraient dans toutes les rues de la ville comme des fous et frappaient tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage, surtout les femmes. Le but de cette cérémonie, disaient-ils, était de purifier la ville des crimes et des profanations dont elle avait été le théâtre. De là même est venu à ce mois-ci le nom de *februarius*, février, car chez les Romains, *februa* signifiait sacrifice de purification.

Il existait encore à Rome des vestiges très marqués de ces fêtes hideuses, à la fin du Ve siècle. L'abominable sacerdoce du dieu Pan ne fut complètement aboli que

vers l'an 512 par l'empereur Anastase. Dès l'an 496, le pape Gélase avait fait tous ses efforts pour détruire les coupables cérémonies des *lupercales* ; et c'est dans ce but qu'il établit la fête de la Purification de la sainte Vierge, voulant ainsi opposer une purification réelle et de saintes expiations aux impures expiations du paganisme. De Rome elle passa bientôt à Constantinople, où elle fut célébrée avec une pompe et une ferveur extraordinaires, pour obtenir la cessation de la peste épouvantable qui emportait dans cette ville jusqu'à cinq mille personnes par jour. Quoi qu'il en soit de tout ce que nous venons de dire, il est certain que la fête de la Purification était déjà célébrée dans un grand nombre d'églises, et Benoît XIV assure que sa primitive institution se perd dans la nuit des temps.

L'origine de la procession, qui se fait en ce jour avec des cierges allumés, remonte au delà du VI^e siècle. Elle fut également établie pour opposer une pieuse et salutaire cérémonie à une pratique païenne pleine de superstitions et de désordres, je veux parler des *fêtes amburbales*. Ces fêtes ridicules se célébraient tous les cinq ans et elles consistaient à parcourir les rues et les places de Rome avec des torches allumées. Elles avaient pour objet de rendre grâces aux divinités infernales à l'occasion des riches tributs versés tous les cinq ans dans les trésors publics par les peuples conquis et courbés sous le sceptre de fer de la puissance romaine. Les souverains Pontifes détruisirent cette fête par une autre fête. Le 2 février, le clergé et le peuple de la ville éternelle formaient une magnifique procession, où brillaient des milliers de torches et où des milliers de voix faisaient retentir les airs des louanges du vrai conquérant du monde et de son auguste mère ; et la population tout entière, partie de l'église de Saint-Adrien, se rendait à Sainte-Marie-Majeure, où l'on faisait hommage à Marie et au divin Jésus de toutes les victoires de la foi sur le mensonge et l'erreur.

Tous ces cierges, allumés en ce jour pendant que s'offre à l'autel l'adorable sacrifice de la messe, sont aussi comme la figure de la parole prophétique du saint vieillard Siméon : *Cet enfant sera la lumière d'Israël*, et ils témoignent de la foi vive et de la charité ardente avec lesquelles il faut aller à la rencontre de l'époux des âmes, de l'Agneau divin immolé sur le Calvaire.

Voulons-nous célébrer pieusement et utilement la Pu-

rification de la divine Marie, efforçons-nous de reproduire en nous-mêmes l'humilité de cette Vierge sans tache. Associons-nous avec transport à l'empressement et à l'allégresse d'Anne et de Siméon, et rendons grâces au tout aimable Jésus du zèle généreux et de l'amour sans borne, avec lequel il s'offre au Père céleste comme une victime de propitiation et de louange.

Terminons ces pieuses considérations sur la fête de la *Chandeleur* par le récit d'une terrible histoire dont la pensée seule me glace d'épouvante.

DESTRUCTION DE LA CATHÉDRALE D'YORK.

(HISTORIQUE.)

C'était le 2 février 1828, un misérable tourmenté par le démon de l'impiété s'était caché sous la pierre d'un vieux tombeau dans l'ancienne cathédrale d'York, en Angleterre. Au temps du *papisme*, dit un écrivain protestant, le diocèse d'York était sous la protection de Marie et on y célébrait avec la plus grande pompe la fête de la *Chandeleur* ; il se faisait alors des réjouissances et des cérémonies qui attiraient la foule de bien loin. Toutes les colonnes de la cathédrale étaient ornées de festons et de guirlandes, et, à l'office du soir, il y avait plus de mille cierges brûlant dans le sanctuaire aujourd'hui si triste et désolé.

Lorsque les portes du temple furent fermées, alors qu'aucun bruit de pas ne retenissait plus sur les dalles de la basilique profanée, Josiah Martyns, fanatique sectaire, sort de dessous la tombe où il s'était blotti pendant que la foule s'écoulait. Le voilà seul, debout, avec son horrible projet, ses yeux parcourent toutes les parties de l'édifice avec un effroyable sourire, avec l'expression d'un bonheur satanique. Il se dit : Je vais détruire tout cela... le temple profané par les prêtres et le culte de Baal va tomber !... Allons, mettons-nous à l'œuvre !...

Et parlant ainsi, il place sous le siège de l'archevêque, sous celui du chantre, sous l'orgue et sous la table de communion, de petits amas de matières combustibles ; il a apporté avec lui des paquets d'allumettes et un briquet.....

Le jour ne pénétrait plus dans l'église, la nuit était venue : Martyns entendit sonner toutes les heures, mais celle de son crime n'était pas encore arrivée... Il s'était dit : Ce sera à une heure après minuit... et, en attendant

il se promenait dans la vaste basilique devenue solitaire, et aucune bonne pensée ne venait le détourner de son dessein sacrilège.

Préoccupé de sa propre conservation, il avait ouvert un panneau d'une des fenêtres et y avait attaché une corde nouée pour se laisser glisser extérieurement ; il avait apporté près de cette ouverture une des échelles dont on se servait pour nettoyer les murs de l'église. Pensant aussi qu'après son œuvre il aurait besoin d'argent, il était retourné au siège de l'archevêque, et du tapis de velours cramoisi qui la recouvrait, il avait détaché un morceau de frange d'or.

Minuit venait de sonner : Josiah, au milieu du profond silence qui avait succédé aux sons graves et plaintifs de l'horloge, se mit à crier de toutes les forces de sa voix : "Gloire à Dieu ! gloire à Dieu !"

Vous figurez-vous, dans la solitude de cette église, dans ce calme imposant de la nuit, la voix de cet énergumène répétée par l'écho des voûtes séculaires ?... Un autre bruit suit cet éclat de voix : c'est le battement du briquet ; une faible lueur naît, et se répand d'abord en cercle autour de l'incendiaire... Quelques-uns des piliers se dessinent en blanc au milieu des ombres... Martyns va droit au sanctuaire, il prend une des torches des candélabres, il l'allume, la lueur s'accroît, elle monte bientôt jusqu'aux voûtes, elle éclaire les statues des tombes placées autour du chœur... Josiah sourit de nouveau, et répète : Tout cela sera bientôt détruit par moi !... Et sa main, qui ne tremble pas, va mettant le feu, et sous le siège de l'archevêque, et sous celui du chantre, et sous l'orgue magnifique, et sous la table de communion. La paille s'allume, le bois pétille, la flamme s'élève, et l'incendiaire se met à courir dans la nef et dans les bas côtés de l'église qui s'éclaire de plus en plus en criant : "Gloire à Dieu ! gloire à Dieu !"

En proie à un affreux délire, le sacrilège criait tellement fort, qu'un habitant attardé qui rentrait chez lui, en passant par la place, crut qu'on l'appelait. La neige tombait alors si abondante que cet homme, quoique tout près de la cathédrale, ne pouvait la voir. Sans cette circonstance, il eût probablement distingué la lueur de l'incendie naissant à travers les vitraux de l'église.

Ayant accompli son œuvre, Josiah sortit de l'église par la retraite qu'il s'était assurée, et regardant souvent en arrière, il s'éloigna de la ville. Arrivé dans la cam-

pagne, il regarda encore, et ne voyant pas de flamme, il cru^t avoir manqué son but et s'en désola. Il se trompait ; le feu ne s'éteignait pas, il dévorait tout dans l'intérieur du temple, mais une épaisse fumée qui ne trouvait pas d'issue, cachait encore ses ravages.

Ce fut à sept heures du matin qu'un petit garçon, allant à l'école et passant près de la cathédrale, s'amusa à glisser sur la neige gelée et durcie. En jouant ainsi, il tomba sur le dos et renversé à terre, il aperçut un épais tourbillon de fumée qui sortait d'une des hautes croisées du chœur. Effrayé, il courut chez son père, en criant : *Le feu, le feu est à la cathédrale !*

Ce cri fut aussitôt répété dans la ville ; les habitants se hâtent d'accourir ; chacun veut porter secours à l'édifice sacré. Sur la place, à l'entour de l'église, la foule est immense, muette et encore inactive... Les gardiens arrivent avec les clefs, on se presse près des portes, elles s'ouvrent... A l'instant la flamme jusque-là contenue et comme endormie sous d'épais nuages se réveille, s'élance par toutes les issues... Les flots de fumée sont tels, que les hommes qui les premiers ont franchi le seuil du temple sont jetés à la renverse et tombent suffoqués... L'air, en s'engouffrant par les portes, active l'incendie ; maintenant ses langues de flammes tournent à l'entour des piliers et s'attachent aux voûtes les plus élevées. Les fenêtres craquent et éclatent, le plomb fondu coule de toutes parts, les grilles de fer rougies s'écroulent avec leurs supports, et l'orgue entouré de flammes, à l'instant où la foule se précipite dans l'église, atteint par la colonne d'air, rend un son terrible et lamentable comme un dernier soupir, et s'abîme sur les dalles.

Les boiseries du chœur, les stalles, le trône de l'archevêque, les autels formaient un brasier immense et tellement ardent que tout ce qui l'entourait partait en éclats. Les tombes se fendaient comme au dernier jour et les ossements arides des morts se voyaient à cette horrible lueur ; les statues tombaient de leurs monuments, et leurs casques, leurs mitres et leurs couronnes de bronze fondaient dans cette vaste fournaise.

Le morceau de frange d'or emporté par l'incendiaire le fit découvrir et reconnaître ; mais, grâce à de puissants amis, la sceptique Albion lui décerna un brevet de folie et l'envoya finir ses jours à Bedlam.

Depuis plusieurs siècles déjà les voûtes de cette somptueuse basilique ne retentissaient plus des louanges de la

plus pure des vierges et ne resplendissaient plus des brillantes illuminations préparées par des mains catholiques à la gloire de la Reine des anges et des hommes. L'hérésie s'en était emparée et l'avait souillée de ses sacrilèges profanations ; l'impiété d'un obscur sectaire, en l'enveloppant des flammes d'un vaste incendie et la transformant en un monceau de cendres, a vengé l'auguste Marie des outrages, de l'ingratitude et du dédaigneux oubli dont elle est l'objet de la part des enfants de Luther et de Calvin.

FLEURS DE LA SAINTE VISITE DU TIERS-ORDRE DE MONTRÉAL EN 1888

Sous ce titre évidemment imité d'un ouvrage franciscain bien connu, la Direction de la fraternité de Montréal a fait imprimer un court résumé des instructions données pendant la Visite par le R. P. Frédéric et elle a offert comme étrennes à chaque tertiaire un exemplaire de cette petite publication qui comprend deux pages seulement.

Nous sommes heureux de pouvoir, avec l'agrément de l'autorité compétente, faire le même présent à nos abonnés, en ce jour qui est pour nous le premier d'une nouvelle année.

Voici le texte intégral de la précieuse feuille :

“ 1. Le Tiers-Ordre de Saint-François est une Association très excellente : car il a été particulièrement recommandé par le souverain Pontife, il offre à ses membres des avantages exceptionnels, et il est appelé à exercer une salutaire influence sur la société tout entière.

“ 2. La mortification est la vertu spéciale des tertiaires. Les vrais enfants de Saint-François ont en horreur le luxe et les amusements du siècle, ils se réjouissent au milieu des souffrances et des humiliations ; ils sont heureux de porter le saint habit qui leur rappelle sans cesse la nécessité de mourir au monde et à eux-mêmes avec Jésus-Christ.

“ 3. Les tertiaires qui le peuvent doivent réciter l'office de la sainte Vierge ; les autres récitent l'office des *Pater*. Pendant ce pieux exercice, tous sont invités à méditer sur la passion de Notre-Seigneur, et à se souvenir à Matines et à Laudes de l'agonie du Sauveur, à Prime de la flagellation, à Tierce du portement de la croix,

à Sexte du crucifiement, à None de la mort du bon Maître, à Vêpres de la descente de la croix, à Complies de la sépulture du divin Rédempteur.

“ 4. Les membres du Tiers-Ordre sont obligés d’assister à la sainte messe toutes les fois qu’ils le peuvent commodément. Durant l’auguste sacrifice, on leur conseille de s’unir à Jésus-Christ pour adorer Dieu, le remercier de ses bienfaits, lui demander les grâces dont ils ont besoin, et solliciter de la divine miséricorde le pardon de leurs fautes.

“ 5. Les tertiaires sont tenus de communier au moins une fois le mois ; et la Règle leur recommande de recevoir le corps de Notre-Seigneur avec un cœur parfaitement pur et tout embrasé du feu de la divine charité.

“ 6. Pour conserver l’esprit de leur sublime vocation, les tertiaires ont besoin, chaque matin, de faire au moins un quart d’heure de méditation (de préférence sur les fins dernières), et, chaque soir, d’examiner leur conscience. ”

Nous n’ajouterons aucun commentaire : nous craindrions d’altérer cette excellente doctrine en cherchant à l’expliquer ; et si nous tentions d’ouvrir davantage ces belles fleurs, nous aurions peur d’en briser le calice.

LA MORTIFICATION DANS LES DÉTAILS DE LA VIE

AUX CHRÉTIENS DU XIX^e SIÈCLE

Les mots pénitence, mortification, font frémir notre nature délicate. La mortification nous semble une vertu de surrogation, une vertu pratiquée ou praticable seulement dans les cloîtres, ou même une vertu qui n’est plus de *mode*.

Quand on nous parle de pénitence, nous croyons voir devant nous les héros de la solitude qui se labourent les reins de sanglantes disciplines, et nous laissons échapper ces paroles :

Dieu ne le commande pas.

On peut faire son salut sans cela.

C’est impossible — peut-être même :

C’est folie.

Voilà ce que nous disons ; et, parce que nous ne com-

prenons pas la mortification, nous ne faisons rien, ou plutôt nous faisons beaucoup, nous endurons beaucoup, mais comme nous ne dirigeons pas notre intention, tout ce que nous souffrons ne nous sert de rien.

Une chose m'a toujours frappé : on admire la vie pleine de mérites du religieux franciscain, de la fille de Sainte-Claire, du trappiste, de la carmélite, parce que leur vie est une vie de mortification. Mais combien de personnes dans le monde sont astreintes par leur condition ou leurs affaires à une vie aussi mortifiée, plus dure même ? — Hélas ! elles ne savent pas en profiter ni l'offrir à DIEU, et voilà pourquoi cette vie, quoique très pénible en elle-même, n'est d'aucun mérite pour le ciel. Quelle perte !

En coûterait-il davantage pour l'offrir à DIEU ? — Non...

Apprenons donc à être plus sages dorénavant et sachons profiter, pour acheter le ciel, des perles précieuses que nous rencontrons à chaque pas dans le cours de la vie. Pour cela étudions avec soin plusieurs questions de la plus haute importance pour tout chrétien.

1. *En quoi consiste la mortification ?*
2. *Est-il possible et facile de se mortifier dans le monde ?*
3. *De quelle nécessité est la mortification ?*
4. *Quels avantages y a-t-il à se mortifier ?*
5. *Quel esprit doit nous animer dans nos pratiques de mortification ?*
6. *Jusque dans quels détails de la vie peut-on pratiquer la mortification ?*

Lisez, cher lecteur, lisez attentivement ces lignes et vous verrez clairement que la mortification est accessible et facile à tous les âges, à toutes les conditions ; vous comprendrez de combien de *misères* elle nous délivre et quelles douces joies elle nous procure.

EN QUOI CONSISTE LA MORTIFICATION ?

La chair, les passions, les sens, dit La Luzerne, sont des sujets indociles toujours prêts à se révolter et qu'on ne peut contenir qu'en les soumettant à un régime ferme et sévère. C'est à refuser ce qu'ils nous demandent que consiste la mortification.

La mortification consiste à nous renoncer à nous-mêmes, à porter notre croix. — « La mortification, dit le P. Saint-Jure, est un refus continu à la nature corrom-

pue, une résistance habituelle à ses mouvements ; c'est une croix où tous les membres du corps sont cloués pour ne plus se mouvoir que selon l'esprit de Notre-Seigneur crucifié ; c'est un dépouillement des mœurs du *vieil homme* pour se revêtir de l'*homme nouveau*."

Par la mortification on se vide de soi-même pour se remplir de DIEU ; on *meurt* à soi pour vivre en DIEU et pour DIEU.

Mortifier ses yeux, ses oreilles, sa langue, ses mains, son entendement, sa volonté, c'est détourner ces facultés de l'inclination qu'elles ont naturellement au mal et ne s'en servir que selon la volonté de DIEU.

1. La mortification est *intérieure* ou *extérieure*, selon qu'on mortifie les sens ou les passions de l'âme, comme nous le dirons plus tard.

2. La mortification est encore *active* ou *passive* suivant qu'on se fait mourir ou qu'on se laisse mourir.

En tant qu'*active*, la mortification est cette vertu qui modère, retient, réprime, garde, rompt et corrige la nature chaque fois qu'elle veut s'éloigner du droit chemin ; c'est cette vertu courageuse qui cherche le vice jusque dans ses racines, lors même qu'il ne paraît plus, afin de le mortifier, de le détruire entièrement (de le *faire mort*).

En tant que *passive*, la mortification est cette vertu qui nous fait supporter, endurer, accepter l'anéantissement, la mort, les épreuves qui nous arrivent, comme conséquence de notre condition ou des circonstances.

La mortification *active* est une lutte, un combat. Ici non content de se défendre des assauts de la chair et du monde, on est encore agresseur, on *attaque* ses passions, on *repousse les plaisirs* de cette vie. — C'est là se renoncer et porter sa croix après JÉSUS-CHRIST.

Pour en arriver là, il faut bien comprendre ces paroles : *La vie de l'homme sur la terre est un combat. — Le royaume des cieux souffre violence. — Il n'y a que les courageux qui le ravissent.*

La mortification *passive* nous arrive à toute heure, elle ne dépend pas de nous ; nous devons, néanmoins, tâcher de faire de nécessité vertu, afin que si nous sommes obligés de souffrir les maladies, le travail, les tentations, les peines d'esprit, nous en tirions au moins quelque fruit.

3. Enfin la mortification *active* est *privative* ou *positive* : j'appelle *privative* celle qui nous prive de ce qui pourrait être agréable ou même avantageux à la nature comme

les jeûnes, les abstinences, le silence, la solitude, etc., etc... La mortification *positive* est celle qui donne formellement de la peine, du travail, de la douleur ou de l'humiliation.

Dans l'état d'innocence, la chair obéissait à l'esprit, la sensualité à la raison, et le tout à DIEU. C'était l'harmonie et l'intelligence la plus parfaite. " Notre âme, selon saint Ambroise, était un vrai paradis de délices, elle commandait en maîtresse à toutes ses passions qui dépendaient entièrement de sa volonté pour leur naissance, leur durée et leur force. Mais depuis le péché, la chair s'est révoltée contre l'esprit ; il y a dans toutes nos facultés un véritable désordre. Or, la mortification consiste à rétablir l'ordre, l'harmonie ; elle consiste à rendre l'âme indépendante des appétits déréglés du corps, à lui faire reprendre toute son autorité. "

Voilà ce que c'est que la mortification ; or, je dis qu'elle est possible, plus facile qu'on ne croit, et que malgré la répugnance que nous en avons nous y trouvons de très grands avantages.

EST-IL POSSIBLE ET FACILE DE PRATIQUER LA MORTIFICATION DANS LE MONDE ?

La mortification est très possible dans le monde, et d'autant plus facile qu'on en trouve de nombreuses occasions ; n'est-on pas obligé de vivre souvent avec des caractères difficiles, de pourvoir à mille nécessités, de traiter des affaires ennuyeuses, écrasantes, et supporter, bon gré mal gré, la contradiction, la médisance, l'injustice ? Dans le monde, l'heure du lever est quelquefois avancée, celle du coucher souvent retardée pour vaguer aux affaires ; les repas ne sont pas réglés ; les maladies viennent tour à tour exercer votre patience ; on n'y est à l'abri ni du froid ni de la chaleur. Combien de plaisirs, d'ailleurs bien légitimes, passent devant vous sans que vous puissiez les goûter, parce que le temps, l'âge, la santé, la fortune même ne vous le permettent pas ! Pour goûter un plaisir, à quoi ne vous assujétissez vous pas ; et quelle contrainte vous vous faites !!!

Qu'est-ce que tout cela ? ne sont-ce pas des souffrances, des pénitences et des mortifications inévitables ? mais pour les rendre méritoires, vous devez les offrir à DIEU ; et cette offrande, il vous suffit de la faire intérieurement tous les matins, par exemple en vous levant.

Si pour un plaisir charnel vous savez vous faire violence, ne pouvez-vous rien faire pour un plaisir plus pur et plus durable, plaisir, bonheur que donne à l'âme la pratique de la vertu ? Vous pouvez donc même dans le monde, pratiquer la mortification, et cette mortification *passive* que vous y trouvez vous sera d'autant plus méritoire qu'elle n'est pas le choix de votre volonté propre.

La mortification même *active* est possible dans toutes les conditions. Approchez vos lèvres du calice amer, commencez à vous mortifier dans les petites choses ; il n'y a que le premier pas qui coûte : après l'amertume vous ressentirez une joie telle, un courage si grand que vous serez désireux de faire davantage. Dites avec saint Augustin : " Ne puis-je pas ce que d'autres ont pu avant moi ? " D'autres comme vous s'effrayaient de la mortification, et ils sont parvenus à se vaincre, vous pouvez les imiter. Notre-Seigneur, dit un anachorète, adoucit dans ceux qui se mortifient, par l'action spirituelle de sa grâce, toutes les croix de la pénitence et de la mortification.

Au reste, comptez davantage sur le secours de DIEU que sur vous-mêmes : donnez-vous à DIEU ; il redresse tout dans un cœur dès qu'il le possède ; il ôte une certaine raideur dans la volonté, il émousse les désirs, il attédie les passions, il détache l'homme non seulement des objets extérieurs, mais encore de lui-même ; il le rend doux, aimable, si mple, humble, prêt à vouloir et à ne vouloir pas, selon son bon plaisir.

Notre-Seigneur a dit : "*Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous également.*" Il n'a donc pas mis d'exception pour les gens du monde. Mais si la mortification ne leur avait point été possible, il n'en aurait pas fait un ordre général.

Nous pouvons nous mortifier dans le monde. L'histoire des saints de tout rang nous les montre ingénieux à se mortifier : les uns d'une façon, les autres d'une autre. Autour de nous ne connaissons-nous pas quelques personnes dont la condition est en tout semblable à la nôtre et qui savent à merveille modérer leurs passions, réprimer la mauvaise nature ? Or, vous savez cet aphorisme : *Du fait au possible la conséquence est juste.* Elles se mortifient, bien qu'elles vivent dans le monde : vous pouvez le faire aussi.

Et vous vous mortifiez en réalité dans telle et telle circonstance, pourquoi n'en feriez-vous pas autant pour

DIEU ? pourquoi ne vous appliqueriez-vous pas à purifier votre intention ?

La mortification est possible, facile même dans le monde, pour celui qui sait profiter des épreuves et des peines inévitables en bien des circonstances.

S'il a été dit à tous les hommes sans exception : *Faites pénitence*, n'oublions pas que cette pénitence est à notre portée et devient facile aux hommes de bonne volonté, car, dit saint Augustin, DIEU n'ordonne pas l'impossible, mais il donne sa grâce à ceux qui la lui demandent pour accomplir sa loi.

(A continuer.)

RÉPARATION

APPEL AUX AMES PIEUSES.

Combien Dieu va être offensé durant les fêtes du carnaval !!! Hélas ! le nombre des crimes sera grand ! Il est du devoir des bons chrétiens de consoler le cœur de Notre-Seigneur. Nous attirerons ainsi les bénédictions de Dieu sur nous et nos familles.

Les personnes pieuses qui désirent se dévouer à cet acte de réparation s'uniront d'intention et pratiqueront les œuvres suivantes :

1. *Elles s'abstiendront, autant que possible, de prendre part aux fêtes du carnaval.*

2. *Chaque jour des fêtes du carnaval (1), elles assisteront, si c'est possible, à la sainte messe.*

3. *Chacun de ces jours, elles réciteront le chapelet, formant ainsi pour les six jours de fêtes deux rosaires ; puis l'acte de réparation ci-dessous.*

4. *Elles sont invitées pendant ce temps, à faire la communion.*

L'esprit qui présidera à ces œuvres saintes sera celui de réparation.

CONSOLATIONS ET RÉPARATIONS OFFERTES A JÉSUS NAISSANT, SOUFFRANT ET MOURANT POUR NOUS, POUR TOUTES LES PEINES DONT LES PÉCHEURS ABREUVERONT SON DIVIN CŒUR DURANT LES FÊTES DU CARNAVAL.

O Jésus naissant, souffrant et mourant pour nous, en ces jours de fêtes mondaines où l'esprit du mensonge

(1) 4, 5, 6, 7, 8 et 9 février.

aveugle tant de chrétiens, nous venons à vos pieds vous offrir nos consolations et nos réparations. Nous voulons par là vous témoigner notre amour, et vous demander pardon pour ces insensés, qui, le rire sur les lèvres, le cœur rempli de sensualités, l'esprit troublé par les plaisirs de ce monde, vous causent tant de peines et affligent tant votre cœur si tendre et si aimant.

Pardonnez, bon Jésus, aux blasphémateurs, aux impudiques, aux intempérants, aux scandaleux. Recevez nos prières, notre affliction présente au souvenir de ces crimes, en réparation des injures qu'ils font à votre Majesté divine. Ayez pour agréable l'offrande de nos cœurs mortifiés, et comblez de bénédictions nos personnes, nos familles, notre ville et notre pays.

O Notre-Dame des Sept Douleurs, unissez nos prières et nos réparations aux vôtres et présentez-les vous-même à votre divin Fils, afin qu'Il nous accorde libéralement les bénédictions que nous lui demandons. Ainsi soit-il.

ECHOS DES FRATERNITÉS

MONTRÉAL.

VISITE CANONIQUE DES SŒURS DE LA FRATERNITÉ DE MONTRÉAL

La Visite des sœurs a commencé le 9 décembre dernier, à 2 heures p. m.

Après la récitation des prières d'usage, le R. P. Frédéric a donné des avis de circonstance, insistant spécialement sur les avantages que la visite procure aux tertiaires. L'office s'est terminé par le salut du T. S. Sacrement.

Les 10, 11, 12 et 13 décembre, le R. Père a dit la sainte messe à 8 heures et donné un salut le soir à 7 heures et demie. Chacun des dits jours, après la messe et avant le salut, il a fait une instruction : il a parlé successivement de l'excellence de la vocation au Tiers-Ordre, des vertus spéciales aux tertiaires et des moyens de sanctification mis à la disposition des enfants de St-François ; à un exposé très clair des principes, il a ajouté le récit d'exemples extrêmement touchants.

Chaque matin, l'assistance était nombreuse, et, chaque soir, nos chères sœurs étaient au grand complet.

Les membres de la fraternité ont été invités à voir le

R. Père en particulier, afin de s'accuser de leurs fautes contre la règle et de recevoir la pénitence convenable ; cette visite personnelle devait se faire au confessionnal dans l'intervalle des offices. Nous avons constaté avec bonheur que la presque totalité des sœurs se sont acquittées de ce pieux devoir.

Les malades ont été visitées à domicile. Le R. Père a tenu à porter à toutes celles qui lui ont été signalées à temps quelques paroles d'édification et sa précieuse bénédiction. L'un de ces membres souffrants de N.-S., qui était en danger prochain de mort, a eu l'insigne faveur de recevoir plusieurs fois la visite du Père.

Le vendredi 14, a eu lieu la clôture des saints exercices de la visite. A la messe qui a été dite à 7 heures $\frac{1}{2}$, la plupart des sœurs ont fait la communion. Après la messe, le R. Père a lu et commenté brièvement les ordonnances qu'il avait jugé à propos d'édicter, et qui ont pour objet la fidèle assistance aux réunions du mois, la fuite du luxe et des divertissements mondains.

Le soir à 7 h. $\frac{1}{2}$, le Père visiteur a lu de nouveau les ordonnances et fait connaître un règlement qui détermine le mode de paiement des dépenses communes aux deux fraternités. (Le discrétionnaire des frères, aussi bien que celui des sœurs, avait adopté ce règlement ; il était même présent à la cérémonie.)

La R. Mère supérieure a ensuite renouvelé au nom de toutes les sœurs l'acte de profession, après quoi le chœur a chanté les prières d'usage. Enfin le R. Père a donné la bénédiction du T. S. Sacrement et fait vénérer les précieuses reliques de Terre-Sainte qu'il porte constamment sur lui.

Le lendemain à 7 h. $\frac{1}{2}$, le père Frédéric voulut bien célébrer la messe pour les sœurs défuntes, faire vénérer ses reliques et dire un mot d'adieu à la fraternité.

UNE ORDONNANCE DU R. P. VISITEUR.

A l'issue des pieux exercices de la Visite, le R. P. Frédéric a promulgué plusieurs ordonnances, notamment celle qu'on va lire, et qu'il est nécessaire de faire connaître, vu qu'elle concerne principalement le public.

“ On n'admettra aux assemblées mensuelles aucune
 “ personne étrangère à la fraternité sans une autorisa-
 “ tion spéciale du R. P. Directeur.”

* La raison de cette interdiction est facile à comprendre :

car, d'une part, les assemblées mensuelles, durant lesquelles le directeur donne des avis spéciaux et explique en détail le règlement, ne sont ni utiles ni intéressantes pour la généralité des personnes qui n'appartiennent pas au Tiers-Ordre ; d'autre part, la présence des étrangers à ces réunions de famille entrave d'ordinaire la liberté du père et des enfants et cause un dommage réel à l'Association : or, nous ne pouvons raisonnablement demander ce qui est à la fois inutile pour nous et nuisible pour autrui. Du reste, les constitutions de l'ordre sont formelles sur ce point et le R. Père n'a fait que rappeler en la précisant une réglementation fort ancienne.

Enfin on voudra bien remarquer que la défense précitée n'est pas absolue. On peut assister même aux assemblées mensuelles si l'on est autorisé par le R. P. Directeur, et le R. P. Directeur nous permet d'annoncer qu'il accordera cette autorisation toutes les fois qu'elle lui sera demandée pour de bons motifs.

Inutile d'ajouter qu'aux jours des autres réunions (chemins de croix, saluts, messes) le public pénètre en toute liberté dans la chapelle.

LA CRÈCHE ET LA CROIX.

Le vendredi 11 janvier, les frères du Tiers-Ordre se réunissaient dans leur nouvelle chapelle pour le premier exercice solennel du chemin de la croix, et quoique l'office fût facultatif, l'assistance était nombreuse.

Le prêtre chargé de porter la parole en cette circonstance nous invita à méditer sur l'enfance de Jésus en même temps que sur la passion du Sauveur, " car, ajoutait-il, nous sommes dans le mois consacré à honorer Jésus enfant et il y a une analogie frappante entre le mystère de la sainte Enfance et celui des souffrances de Notre-Seigneur." Le ministre de Dieu développa ensuite cette dernière pensée de la manière suivante, (le frère ministre, suivi du vénérable discrétore, parcourait les diverses stations, et récitait entre temps avec nous les prières liturgiques.)

1. Lorsque Jésus parut dans le prétoire pour y entendre l'arrêt de sa condamnation, il avait été déjà cruellement maltraité et son sang avait coulé en abondance.— Quand le Sauveur vint en ce monde, il était déjà destiné à mourir pour le bien de nos âmes, et peu de jours après sa naissance le couteau de la circoncision pénétra dans

sa chair innocente et il versa les premières gouttes de son sang précieux.

II. Sitôt la sentence de mort prononcée, les soldats placèrent sur les épaules de l'Homme-Dieu une énorme croix, et l'obligèrent à gravir avec ce lourd fardeau la pente escarpée du Golgotha.—A son entrée dans la vie, Notre-Seigneur se chargea de toutes nos misères et fut en butte aux plus violentes persécutions.

III. Jésus, ayant fait quelques pas sur la route du Calvaire, est épuisé de fatigue et il se laisse tomber à terre. Cette humiliation rappelle les abaissements de la crèche ; dans la crèche, le roi de l'univers n'a pour manteau royal qu'un lambeau d'étoffe vulgaire.

IV. Sur la voie douloureuse, Marie vient la première à la rencontre de Jésus ; la première, elle voit son divin Fils couvert de blessures et de sang, pliant sous le trop lourd fardeau de sa croix.—Au moment où le Sauveur naquit, Marie fut admise la première à le voir ; la première, elle contempla son faible corps, son dénûment, ses douleurs.

V. Simon de Cyrène fut invité par les soldats à aider Jésus à porter sa croix, il consentit à rendre ce bon office au Sauveur. Les anges de Dieu ayant convié à la crèche les bergers d'alentour, ces hommes simples et droits vinrent aussitôt offrir leurs hommages au divin Enfant.

VI. Une femme pieuse apercevant le visage de Jésus tout souillé de sang et de poussière, s'approche et essuie avec son voile la face auguste de N.-S. et voici que, ô merveille ! les traits du divin Rédempteur sont empreints sur le voile précieux : c'est là une image frappante des heureux effets que produit la dévotion à la Passion. La dévotion à la crèche offre des avantages semblables.

VII. Jésus, de nouveau épuisé de lassitude, tombe à terre pour la seconde fois. Cette seconde humiliation rappelle un second abaissement de la crèche.—Dans la crèche, le roi de l'univers n'a pour palais qu'une étable abandonnée.

VIII. Quelques personnes pieuses s'étant approchées de Notre-Seigneur et gémissant à la vue de ses douleurs : " Ne pleurez pas sur moi, leur dit-il, mais sur vous-mêmes," voulant leur apprendre qu'il ne faut pas craindre la souffrance, mais le péché.—A Bethléem, le Sauveur enseigne la même doctrine par son exemple.

IX. Jésus dont les forces sont totalement épuisées se laisse tomber à terre pour la troisième fois. Cette troisième

humiliation rappelle un troisième abaissement de la crèche ; dans la crèche, le roi du ciel n'a pour courtisans qu'un homme et une femme du peuple et quelques pauvres bergers.

X. Quand Jésus fut arrivé au sommet du Calvaire, les soldats le dépouillèrent de ses vêtements, et ils le firent avec tant de violence qu'ils rouvrirent toutes ses plaies et renouvelèrent toutes ses douleurs.—Dans l'étable de Bethléem, les misérables langes qui couvraient le corps de l'Enfant de Dieu le défendaient mal contre les rigueurs de l'hiver et ses petits membres étaient glacés de froid.

XI. Après avoir dépouillé Jésus de ses vêtements, les soldats le fixèrent à la croix à l'aide de clous enfoncés dans ses pieds et dans ses mains puis ils dressèrent la croix en sorte que le Sauveur était suspendu par les plaies béantes de ses pieds et de ses mains adorables. Quels tourments ne dut-il pas endurer en cet instant. —Dans l'étable, Jésus endurait bien des incommodités : la paille de la crèche était bien dure, bien durs aussi étaient les bords même de la crèche vers lesquels le divin Enfant étendait ses petits pieds et ses petites mains.

XII. Jésus suspendu à la croix depuis trois heures annonça que sa fin était proche, il pencha la tête et poussa un long soupir qui fut le dernier : il était mort.—Sur la paille de la crèche, le Sauveur passait la plus grande partie de son temps à dormir et ce sommeil, image de la mort, était interrompu par de tristes gémisséments.

XIII. Après la mort de Jésus, son corps fut détaché de la croix et remis à sa mère. Marie vit les plaies du Sauveur, son sang, elle toucha ses membres glacés par la mort. Quelle martyre pour cette divine Mère. Sitôt après la naissance de son divin Fils, la Ste Vierge fut en proie à une angoisse mortelle ; elle voyait Jésus souffrant, les yeux mouillés de larmes, elle sentait ses petites mains glacées par le froid.

XIV. Peu de temps après la mort de Jésus, les disciples ensevelirent son corps et le déposèrent dans un tombeau. Après la naissance de l'Enfant-Dieu, Marie l'enveloppa de langes et le plaça dans la crèche qui ressemblait à un sépulcre.

En nous proposant ces pensées, le père avait soin de nous exciter à la haine du péché et à l'amour de Jésus, deux sentiments que fait naître comme de soi la considération des douleurs de l'Homme-Dieu.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction donnée avec la relique de la vraie croix.

WARWICK.

LE RÉVÉREND PÈRE FRÉDÉRIC, COMMISSAIRE DE TERRE-SAINTE,
A SAINT-MÉDARD DE WARWICK.

Monsieur le directeur,

La semaine qui vient de s'écouler aura une page glorieuse dans les annales de la paroisse de Saint-Médard de Warwick. Attendu déjà depuis longtemps, le révérend père Frédéric arrivait au milieu de nous, le 12 courant, pour la visite canonique de la fraternité qu'il avait érigée lui-même en 1881, lors de son premier voyage au Canada.

Tous les paroissiens, en particulier les tertiaires, étaient heureux de revoir et d'entendre, après une absence de sept années, cet homme vraiment apostolique, profondément pénétré de l'amour de Dieu, toujours avide de communiquer à ses frères le feu divin dont son cœur est embrasé. Durant ces pieux exercices réservés aux tertiaires, à part le dimanche et le jour de clôture, l'excellent disciple de Saint-François ne connaissant point de bornes à son zèle, voulut donner chaque jour deux instructions. Les paroles tombées de ses lèvres, recueillies avec une religieuse attention, étaient comme une douce rosée venant du ciel, inondant les âmes en les rendant fécondes pour une vie plus parfaitement chrétienne.

Ces conférences si touchantes faisaient aimer et apprécier le Tiers-Ordre, spécialement recommandé par Sa Sainteté Léon XIII comme un rempart à l'envahissement du sensualisme et des erreurs modernes, ont été bien comprises. Les tertiaires vivement impressionnés des lumineuses considérations du révérend Père visiteur, sentaient le besoin de faire part de leurs impressions à ceux qui étaient un peu ébraulés, mais qu'une crainte puérile retenait encore hors des rangs de cet ordre religieux, particulièrement établi pour les gens du monde. Leur mission de religieuse propagande a eu un succès marqué, grâce, sans doute, à la divine semence que l'éloquent prédicateur avait jetée dans les cœurs, le jour de l'ouverture, où toute la paroisse se trouvait réunie.

Un spectacle des plus imposants était réservé à toute la population de Warwick, vendredi, jour fixé pour la clôture de la visite. Dans la matinée, après avoir parlé

d'une manière admirable des avantages de la communion fréquente pour tous les fidèles en général, et pour les tertiaires en particulier, le révérend Père voyait les travaux de sa mission couronnés, en donnant le saint habit à cent quatre-vingt-quatre postulants, et recevait la profession de cent douze novices. Cette solennelle cérémonie fut suivie du chant de triomphe, le *Te Deum*, qui, mêlé aux joyeuses volées des cloches, exprimait hautement la joie et le bonheur qu'éprouvait la nombreuse assistance. Dans l'après-midi, l'exercice commença par un remarquable sermon sur la soumission et le respect dus au prêtre, comme gage de l'ordre et de la paix, dans la société et la famille, surtout dans la fraternité des tertiaires, et s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

La paroisse compte maintenant près de cinq cents tertiaires, 218 professes, 88 profès, 120 sœurs novices, 64 frères novices. Par cet avant-garde composé d'âmes d'élite, que de bien va s'opérer dans les familles qui vont devenir de plus en plus chrétiennes !

Le pasteur et les paroissiens de Saint-Médard, en rendant leurs actions de grâces au ciel pour le progrès constant de la famille franciscaine, offrent, de nouveau, leurs plus sincères remerciements au révérend Père visiteur pour ses éminents services rendus à l'occasion de la visite canonique de la fraternité.

UN TÉMOIN.

QUESTIONS CONCERNANT LE TIERS-ORDRE

COMMUNION PRESCRITE POUR GAGNER UNE INDULGENCE.

Qu'on nous permette de répondre ici à une question qui nous a été posée, à savoir : Les tertiaires peuvent-ils gagner les indulgences fixées à des jours déterminés en faisant la communion prescrite la veille de ces jours ?

Un premier décret de la S. Congrégation des Indulgences en date du 22 juin 1822, permettait de faire la communion la *veille* quand l'indulgence qui est attachée au jour de la fête commence aux premières vêpres.

Un second décret de la même Congrégation du 6 octobre 1870 a étendu cette concession et a permis de faire la communion la *veille* pour toutes sortes d'indulgences.

ABSOLUTION GÉNÉRALE OU BÉNÉDICTION AVEC
INDULGENCE PLÉNIÈRE.

La *Revue* a rapporté la concession faite aux tertiaires à la demande du T. R. P. Lupori, notre procureur général, de recevoir l'absolution la *veille* des fêtes auxquelles elle est attachée. Un décret de la S. Cong. des Indulgences vient de préciser cette concession en déclarant que la *veille* on ne peut pas accorder l'absolution générale *en public*, mais seulement *en particulier après la confession*.

Que l'on veuille bien remarquer la clause " après la confession ". On ne peut donc pas se présenter la *veille* tout simplement pour recevoir l'absolution générale. Il faut d'abord se confesser.—*Revue franciscaine*

LÉGENDES BIBLIQUES

LES DEUX SAUVEURS.

(*Suite et fin.*)

IV

Le fleuve coulait lentement avec un doux murmure, une bienfaisante rosée tombait sur ses bords dans la fraîcheur de l'aurore, et voici que non loin de la rive flottait, balancé par le courant, un berceau de papyrus, et la Vierge de Nazareth soupirait, car elle croyait entendre les vagissements et les plaintes d'un enfant couché dans le berceau...

Et les ruines du palais que Joseph et Marie avaient vu avant leur sommeil avaient repris leur forme primitive, et se dressaient majestueusement avec leurs larges escaliers, leurs vastes terrasses et leurs sphinx de granit assis sur les hautes murailles de briques...

Et de ce palais, tout à coup reconstruit, un groupe de femmes s'approcha de la rivière,

L'une d'elles, jeune, belle, admirablement parée, fit tomber ses vêtements et s'abandonna au frais courant de l'onde puis elle aperçut le berceau de papyrus...

Et elle le prit entre ses bras et elle le porta sur la rive.

Et Joseph avec Marie admiraient cet enfant... Et ils virent que cet enfant avait des ailes, c'était un ange ; les femmes de la vision avaient disparu... le berceau de papyrus avait été entraîné par les flots, mais l'ange restait, et soudain il apparut grand, majestueux, le front orné d'une brillante auréole. Et il s'inclina devant le fils, devant l'enfant sacré de Marie.

Et l'ange prit la parole.

— Je suis, dit-il, la figure lointaine, l'image imparfaite du Christ, — le précurseur de Jésus, je fus le sauveur du peuple saint, comme ce divin enfant sera le sauveur des hommes. Dieu m'a confié une mission, je l'ai remplie, mais cette mission fut confiée à un homme et c'est pourquoi elle resta humaine, c'est-à-dire imparfaite ; aujourd'hui Dieu la confie à Dieu et c'est pourquoi elle sera divinement accomplie.

Je suis seulement la promesse vivante de l'avenir. Dieu me fit naître d'une humble famille comme Jésus, et avant de me faire sauveur, il me sauva aussi. Je naquis pendant l'abjection de mon pays, comme Jésus, et j'échappai aussi à un massacre commandé par le roi étranger qui tyrannisait ma race comme l'étranger Hérode la tyrannise aujourd'hui ; c'est la fille d'un roi qui me sauva, c'est un roi qui me protégea, c'est une vierge de sang royal qui a mis au monde et protégé les jours de Jésus, et ce sont des rois, les Mages, qui l'ont sauvé de la fureur d'Hérode ; c'est l'Égypte qui a servi de refuge au sauveur des Hébreux, comme elle abrite le Sauveur du monde. Le divin Jésus sera le législateur de la terre, comme j'ai été celui des Israélites. Il complétera la loi que j'ai reçue, et c'est aussi du haut d'une montagne qu'il laissera tomber sur le peuple les préceptes de la loi divine.

Et l'ange se prosterna devant l'enfant de Marie et il dit : J'adore Jésus le rédempteur des hommes sur les bords du Nil, dans le lieu même où je fus sauvé par la fille du Pharaon, je suis Moïse.

— Allez, ajouta-t-il, je vous avertis de la part de Dieu qu'Hérode est mort et que vous pouvez quitter l'Égypte. Allez en Galilée où vous n'aurez rien à craindre d'Archélaüs, fils et successeur d'Hérode.

Joseph et Marie, à la naissance du jour, se mirent en marche et ils allèrent demeurer en Galilée, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : " Il sera, appelé Nazaréen."

PAUL BELLET.

LE Seigneur m'a donné et me donne encore une telle foi dans les prêtres... que je veux les craindre, les aimer et les honorer comme mes maîtres et seigneurs. Je veux ne pas considérer en eux le péché, parce que je vois en eux le Fils de Dieu...—*Testam. de S. François.*

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT
ANTOINE DE PADOUE. (15 FÉVRIER.)

Le 13 juin 1231, vers le soir, Antoine, appelé par les Padouans : *Il Santo* " le Saint," rendit son âme à Dieu dans l'un des faubourgs de Padoue, chez les frères mineurs qui desservaient un couvent de pauvres dames ou filles de Sainte-Claire appelé *Arcela*. Les frères, redoutant le bruit et le tumulte que pouvait occasionner la mort de l'homme de Dieu, résolurent de la tenir cachée ; mais le Seigneur la publia par la voix des enfants. Se réunissant en troupe, ces innocentes créatures, inspirées de Dieu, parcoururent les rues de la ville en chantant : *Saint Antoine, notre père, est mort ! le Saint est mort !* Le nombre des voix s'augmente à chaque pas par l'adjonction de nouvelles troupes d'enfants. Ils se répandent dans tous les quartiers, dans toutes les rues de la cité. Les bourgeois et les artisans abandonnent leurs demeures leurs affaires, et se portent en foule au monastère d'*Arcela* pour vénérer la dépouille mortelle du saint.

Les habitants du faubourg appelé *Tête-du-Pont* y arrivent les premiers. Les jeunes gens de ce quartier viennent en armes, et, craignant qu'on ne leur enlève cette précieuse dépouille, s'en établissent les gardiens.

Tout d'abord les habitants de la pieuse cité s'abandonnent à la douleur que leur cause la mort de ce bon père ; mais bientôt une furieuse contestation s'élève parmi la foule.

Les sœurs demandèrent aux magistrats de la cité que le saint fût enseveli dans leur église, s'appuyant sur ce qu'il était mort près de leur couvent.

Les frères mineurs voisins de l'église de Sainte-Marie, dans l'intérieur de la ville, faisaient valoir en leur faveur la volonté que le saint avait manifestée d'être enterré dans leur église. Le frère Rugiero, ou Roger, compagnon d'Antoine, se portait pour témoin de cette dernière volonté de l'homme de Dieu. Les frères, soutenus par les habitants de la cité, qui désiraient posséder au milieu d'eux le précieux dépôt, se préparaient à l'enlever, mais les habitants de la *Tête-du-Pont* s'y opposaient. En vain on a recours à l'évêque et aux magistrats. Pendant plusieurs jours le tumulte est à son comble. Il ne s'apaise un peu que parce qu'on convient de s'en rapporter à la décision du ministre-provincial des frères mineurs dont on attend l'arrivée.

Pendant ce temps, le corps, dont on craignait la décomposition à cause des grandes chaleurs, fut déposé dans un cercueil de bois et mis en terre.

Enfin le provincial ayant décidé que le corps serait enseveli dans l'église de Sainte-Marie, la paix se rétablit grâce à l'intervention des magistrats, et le mardi 17 juin fut choisi pour les obsèques solennelles.

Tous se disposèrent avec un merveilleux accord à la cérémonie, à laquelle l'évêque avait invité le clergé et le peuple. Les rues, les places étaient remplies par les populations accourues des villes et des campagnes voisines. La foule se pressait autour du monastère d'Arcela.

Cependant une immense procession s'organise dans le plus bel ordre. L'évêque et le clergé, le podestat, les magistrats et la milice, suivis d'une multitude innombrable, se dirigent vers l'Arcela. Dès qu'on est arrivé à l'endroit où repose le saint corps, on l'exhume et l'on s'apprête à le transporter dans l'église de Sainte-Marie en passant par le quartier de la Tête-du-Pont dont les habitants s'étaient montres si récalcitrants. La procession s'avance au chant des hymnes et des cantiques; la joie universelle est à son comble; il semble qu'on célèbre le triomphe d'un héros plutôt que les funérailles d'un mort.

On rendit alors hommage à la gloire de la pauvreté si abhorrée du monde, puisque les premiers chevaliers et les principaux magistrats de la cité tinrent à honneur de porter sur leurs épaules le cercueil d'un petit frère mineur déchaux et mendiant, et tous s'estimaient heureux, de pouvoir seulement le toucher du bout du doigt. Ceux qui pouvaient se procurer des torches les portaient allumées, marchant en procession. Cette multitude de torches et de cierges flamboyants répandait une si vive lumière que la ville paraissait tout en feu.

Ceux qui ne pouvaient suivre la procession, faisaient toucher au saint corps, par les portes et les fenêtres, des ceintures, des couronnes, des anneaux, des bracelets et autres objets qu'ils considéraient comme sanctifiés, et ils les conservaient comme de précieuses reliques.

Lorsque la procession fut arrivée à Sainte-Marie, l'évêque célébra la messe, et après l'absoute le glorieux corps fut enseveli avec vénération.

A peine le tumulte qui s'était élevé au sujet de la sépulture du saint, se fut-il apaisé, que Dieu glorifia son serviteur par une multitude de miracles. Tous les malades,

qui eurent le bonheur de toucher son cercueil, furent guéris ; ceux qui, à cause de la foule, ne pouvaient parvenir jusqu'à lui, étaient guéris en le voyant de loin ou seulement en l'invoquant. Les miracles continuant à son tombeau, le pape Grégoire IX se détermina à le mettre au nombre des saints.

Se croyant redevables des faveurs dont Dieu les comblait au précieux trésor qu'ils possédaient, les Padouans résolurent de construire une église somptueuse en l'honneur et sous le vocable du saint. La construction fut poussée avec vigueur jusqu'en 1237. A cette époque, Padoue tomba sous la domination d'Éccelin le *Féroce*. Cette cité, naguère si heureuse et si paisible, gémit pendant dix-neuf ans sous la tyrannie de cet impie, dont la cruauté égala celle de Néron et des autres monstres qui ont épouvanté le genre humain. Éccelin possédait encore Brescia, Vicence, Vérone et presque tout le pays vénitien. Touché des maux que causait à ces villes la tyrannie d'Éccelin, Alexandre IV fit publier une croisade contre lui par son légat Philippe, archevêque de Ravenne.

Le légat réussit à assembler une armée considérable et vint mettre le siège devant la ville de Padoue occupée seulement par un lieutenant d'Éccelin. Le moment était venu où Dieu voulait par les mérites de saint Antoine délivrer la ville du joug du tyran.

La nuit qui précède la fête du saint, Fr. Barthélemy Corradino, gardien du couvent des frères mineurs, Fr. Luc Belludino, autrefois un des compagnons d'Antoine, et quelques autres frères, veillaient dans l'église auprès de son tombeau ; ils le suppliaient avec abondance de larmes de vouloir bien intercéder auprès du Très-Haut pour leur infortunée patrie, et d'obtenir que la paix, la liberté et la splendeur, dont elle jouissait autrefois, lui fussent rendues. Tout à coup une voix très claire, sortie du sépulcre, fit entendre ces paroles adressées au gardien ; " Fr. Barthélemy, cesse de craindre, ouvre ton cœur à la joie, et rends grâce au Seigneur ; car je t'assure qu'au jour de l'octave de ma fête, Padoue sera libre." Tous ceux qui étaient dans l'église entendirent ces consolantes paroles et en rendirent témoignage.

L'événement justifia la prédiction. Après avoir vaillamment combattu, les croisés prirent d'assaut les faubourgs de Padoue le 19 juin 1256, et le lendemain, Anselme, lieutenant d'Éccelin, saisi d'une soudaine terreur que

Dieu seul put lui inspirer, s'enfuit de la cité avec tous ses gens ; et le légat y fit son entrée solennelle.

Les Padouans, si heureusement délivrés, voulurent témoigner au saint leur reconnaissance. En conséquence, par décret du sénat, saint Antoine fut reconnu en 1257 pour patron et protecteur de la ville, à l'égal de saint Prodosime, son apôtre et son premier évêque. Il fut statué que, tous les ans, le trésor public fournirait 4,000 livres pour la construction de son église jusqu'à son entier achèvement ; que la veille de la fête du saint, il se ferait une procession générale, à laquelle seraient invités le podestat et la magistrature. Il fut également résolu que tous les religieux, les étudiants, les séculiers de toute condition et les confréries visiteraient son tombeau et y feraient des offrandes d'argent, de cierge et d'huile pour les lampes. Le sénat ordonna même des offrandes journalières. En mémoire de la délivrance de la cité, le jour de l'octave devait être célébré aussi solennellement que le jour de la fête du saint.

Ainsi s'accrut encore le culte de saint Antoine. La construction de son église, interrompue depuis 1237, fut immédiatement reprise.

Cette église, appelée par les Padouans : *la chiesa del Santo*, " l'église du Saint," est immense. La partie neuve de l'édifice était déjà bien avancée en 1263 ; on résolut d'y transporter *l'Arche* ou tombeau du bienheureux. Cette arche était d'une pierre de la plus belle couleur. Notre légendaire rapporte qu'elle fut miraculeusement découverte au temps de la mort d'Antoine, et qu'elle avait été taillée par les quatre Saints couronnés, martyrs sous Dioclétien : *Ainsi la Sagesse divine, ajoute-t-il, avait fait préparer par ces habiles et saints artistes le reliquaire qui devait contenir les restes mortels de son valeureux champion.*

Le séraphique docteur saint Bonaventure, plus tard cardinal-évêque d'Albano et alors ministre-général de l'ordre des frères mineurs, voulut assister à cette translation. La cérémonie eut lieu au milieu d'un grand concours de peuple, le 7 avril, dimanche de *Quasimodo*. On écarta la terre qui pendant trente-deux ans et plus avait recouvert le précieux trésor ; on ouvrit l'arche. Les chairs furent trouvées entièrement consumées et réduites en poussière, à l'exception de la langue, qui était encore entière, fraîche et vermeille, comme si le saint venait de mourir à l'heure même. Le pieux général la prit dans ses mains avec une grande vénération ; ses yeux se rem-

plirent de larmes, et il lui adressa ces paroles en présence de la multitude : " O langue bénie, qui avez toujours béni le Seigneur, et l'avez fait bénir par les autres, votre mérite devant Dieu est maintenant manifeste."

Il la couvrit ensuite de pieux baisers et ordonna de la mettre à part dans le trésor des reliques, placé dans la sacristie, où elle se conserve encore aujourd'hui dans un magnifique reliquaire d'or.

Une troisième translation des reliques de saint Antoine eut lieu en 1310. En cette année, les membres du chapitre général étaient présents, Gonsalve, ministre-général de l'ordre, fit transporter l'arche du saint au milieu de la grande nef récemment terminée.

" On commença alors la construction de la magnifique chapelle spécialement dédiée à saint Antoine, et où devaient se conserver ses reliques.

" En 1350, la chapelle étant achevée et déjà convenablement ornée, on résolut d'y porter solennellement le tombeau du saint. Cette translation, qui fut la dernière, s'accomplit avec grande pompe le 15 du mois de février. L'éclat en fut rehaussé par la présence de Guy de Montfort, évêque de Boulogne, en France, cardinal-évêque de Porto, et légat du Saint-Siège pour la Lombardie, la Marche-Trévisane, l'Allemagne, la Hongrie et le royaume de Naples. Ce prélat vint à Padoue au commencement de février pour déposer aux pieds du tombeau béni l'expression de sa reconnaissance. Dans une de ses courses diplomatiques, il s'était trouvé un jour sur le point de perdre la vie, mais ayant recours à saint Antoine, il fut miraculeusement sauvé. Comme témoignage de sa pieuse gratitude, il apportait une riche châsse d'argent, faite à ses frais pour y déposer les restes du saint.

" Le 15 février, le pieux cardinal, entouré d'un nombreux clergé et d'une foule de fidèles, ouvrit, au milieu des chants sacrés le sarcophage scellé par saint Bonaventure ; il en retira respectueusement les ossements vénérés, les déposa dans le coffre d'argent, et plaça celui-ci dans l'antique et miraculeux tombeau de marbre, sur lequel il célébra lui-même les saints mystères. Ensuite cette arche tutélaire fut portée au centre de la nouvelle chapelle, à l'endroit même où elle se voit encore aujourd'hui."

En 1351, dans le chapitre général qui se tint à Lyon, F. Guillaume Farinerio, ministre-général et tous les pères ordonnèrent de célébrer tous les ans le 15 février la fête de la translation du saint par un office de rite double.—(Annales.)

CHRONIQUE

La main de Dieu.—Un jeune homme du nom de Higgins a été arrêté durant ce mois, à la Côte Saint-Paul, sous la prévention d'avoir battu sa vieille mère avec un fer à repasser.

Le prisonnier a été traduit devant le magistrat et fut logé dans les cellules en attendant l'heure du transport des prisonniers à la prison commune. En entrant dans son cachot, il tomba à la renverse et perdit connaissance. Un médecin mandé en toute hâte a déclaré que le malheureux pouvait expirer d'un moment à l'autre. Il a été transporté de suite à l'hôpital Notre-Dame. Le malheureux fils dénaturé avait été frappé de paralysie. L'état de la mère est presque désespéré.

Pèlerinage des tertiaires à Notre-Dame de Lourdes, France.—Nous lisons dans les "Annales de Notre-Dame de Lourdes": "Qui aurait imaginé que notre dix-neuvième siècle, à son déclin, verrait le monde se peupler encore de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, d'hommes de toute condition, qui porteraient publiquement les livrées de la pénitence et s'astreindraient à ses règles dans le secret de leurs maisons?"

"C'est cependant la merveille dont nous commençons à être les heureux témoins, grâce au Tiers-Ordre de Saint-François, qui, dit Léon XIII, "a pour but d'attirer les hommes à l'imitation du Christ, à l'amour de l'Eglise et à la pratique des vertus chrétiennes."

"Il nous a été donné, le 25 octobre, d'apprécier les progrès rapides que fait dans notre région cette institution éminemment régénératrice.

"Sur un simple mot qu'elles ont entendu, 1,400 personnes du Béarn et de la Bigorre se sont trouvées réunies à Lourdes, sous la bannière du pauvre d'Assise. Les femmes portaient extérieurement la corde et la croix; un grand voile noir leur couvrait la tête et les épaules. Une croix de cuivre brillait sur la poitrine des hommes.

"Les membres de cette pieuse milice pouvaient se dire vraiment libres: le respect humain n'avait aucune prise sur eux; car ils avaient secoué le joug odieux de Satan, du monde et des passions. A la confraternité qui les unissait, on reconnaissait des enfants ou Père séraphique, rappelant le *cor unum* et l'*anima una* des premiers âges chrétiens. Les distinctions sociales s'effaçaient dans une sainte égalité: l'ouvrière, la paysanne, coudoyaient la grande dame, la jeune fille de noble maison."

Une fête à Saint-Sulpice.—Nous lisons dans un journal religieux de Paris: Saint-Sulpice! "Je ne connais rien, disait Fénelon mourant, de plus vénérable que Saint-Sulpice." Tous ceux qui assistaient à la touchante fête de jeudi 20 décembre, auraient pu redire ces paroles.

On célébrait le soixantième anniversaire, chose bien rare, de l'ordination du vénérable supérieur de la compagnie, M. Icard. On peut dire que tout le clergé de Paris s'y était donné rendez-vous.

La réunion avait lieu dans cette salle des exercices si connue, sous les yeux, pourrait-on dire, de tous les ancêtres, les vénérables supérieurs de Saint-Sulpice, depuis M. Olier jusqu'au prédécesseur immédiat du supérieur actuel, en face de cette statue monumentale de saint Thomas d'Aquin, qui semble présider là à l'enseignement théologique.

Ce qu'on remarquait sur les visages de ces prêtres de tout âge et de tout rang, tous fils de Saint-Sulpice et presque tous élèves de M. Icard lui-même, c'était un épanouissement vraiment filial; c'étaient en effet des fils qui entouraient un père.—*Le Monde.*



DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS POUR LES HOMMES

1^{ER} DEGRÉ DE L'APOSTOLAT

BUT DE LA LIGUE.

Par la dévotion au Cœur de Jésus, la Ligue se propose :

1. De maintenir l'esprit catholique dans les familles, par les hommes.
2. De combattre le blasphème et l'intempérance.

PROMESSES DE LA LIGUE

Pour atteindre ce but les associés promettent :

1. *De communier au moins quatre fois l'an :*
A Pâques, avec tous les enfants de Dieu ;
Dans le mois de juin, en l'honneur du S.-C. ;
Dans le mois de novembre, pour nos morts ;
Dans le mois de janvier pour bien passer l'année.
2. *De ne pas blasphémer et d'empêcher le blasphème.*
3. *De ne pas aller boire aux auberges.*

Ce premier degré de tempérance est le seul exigé par la Ligue.

Si, cependant, les associés le désirent, ils pourront en particulier avec leur confesseur, prendre le 2ème degré de tempérance; c'est-à-dire pas de boissons fortes, ou même la tempérance totale.

PRATIQUES DE LA LIGUE

1. *Après la prière du matin, les associés offriront leurs actions au Cœur de Jésus en disant : " Cœur de Jésus, je vous offre mes actions par le Cœur immaculée de Marie, en réparation de mes offenses et aux intentions de votre divin Cœur.*
2. *Ils diront un Pater, un Ave et trois Gloria Patri pour réparer les blasphèmes.*
3. *Ils assisteront fidèlement à la réunion du mois à l'église.*

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour devenir membre de la Ligue il faut :

1. Avoir son nom inscrit sur le registre de la société.
2. Recevoir un billet d'admission qui est le programme de la Ligue.

M.....a été reçu dans la Ligue le.....18.....

Le Directeur.

EXPLICATION DES PROMESSES DE LA LIGUE

PREMIÈRE PROMESSE :

COMMUNIER AU MOINS QUATRE FOIS L'AN.

Quatre communions seulement par année, c'est bien peu.

Soit, mais commencez par là d'abord, plus tard quand vous aurez éprouvé les bons effets de la communion, vous désirerez la recevoir plus souvent, chaque mois par exemple, et tout n'en sera que mieux.

Est-il nécessaire de se mettre en société pour promettre quatre communions par année ?

Pour promettre, non ; pour tenir votre promesse, oui c'est nécessaire ou du moins fort utile. Soyez franc; quand vous avez promis à votre confesseur à Pâques, d'aller communier souvent, étiez-vous sincère ? Oui. Avez-vous tenu votre promesse ? Non. Pourquoi cela ? Par pure négligence et oubli, voilà quelle sera votre réponse. La Ligue vous offrira précisément le moyen de ne pas vous négliger en un point si important. Elle vous avertira quand le temps des communions approchera, elle vous donnera un jour spécial pour vous confesser, elle

vous aidera par l'exemple des autres membres à tenir vos promesses.

Quels avantages puis-je espérer de ces communions ?

Vous pouvez en espérer les avantages les plus précieux pour vous et pour votre famille. Pour vous d'abord, la communion vous assurera certainement la vie divine. N.-S. l'a promis, "celui qui mange ma chair vivra éternellement" :

1. Vous ne retombez pas si facilement dans le péché mortel.

2. Vous vous relèverez plus vite, la passion ne s'enracinera pas dans votre âme, le péché ne régnera pas en vous.

3. Vous lutterez contre vos mauvaises habitudes et vous en triompherez.

4. Votre vie se passera avec N.-S. dans sa compagnie.

5. Vous vous préparerez ainsi une bonne et sainte mort.

Autrefois quand vous n'alliez communier que tous les ans, la plus grande partie de l'année se passait en péché mortel ; un mois ou deux au plus en état de grâce, 10 mois en péché mortel. Avec la Ligue ce sera le contraire, vous resterez 10 mois en état de grâce, et un mois ou deux au plus en état de péché, et même vous arriverez bien vite à passer toute l'année sans commettre une seule faute grave.

Voilà les avantages pour vous.

Pour votre famille, ils ne seront pas moins considérables :

1. Vous éviterez ainsi l'intempérance et le blasphème, causes de ruine et de désordre pour tant de familles.

2. Vous lutterez contre vos passions et prendrez les moyens de rester fidèle à vos devoirs d'homme marié.

3. Vous pourrez compter sur la paix et la prospérité promises par N.-S. aux familles qui lui seront consacrées.

4. Vous donnerez à vos garçons le meilleur de tous les exemples, ils viendront communier avec vous, et restant fidèles à leur Dieu, ils resteront aussi fidèles et dévoués à leurs parents.

Si je manque à l'une des communions de la Ligue, commettrai-je un péché ?

Non, parce que vos promesses ne vous obligent pas sous peine de péché, mais vous vous priveriez des grands avantages que je viens de vous exposer.

Si vous ne pouviez pas communier avec les autres, allez plus tard durant le mois faire la communion de la Ligue.

DEUXIÈME PROMESSE DE LA LIGUE :

NE PAS BLASPHEMER ET ENPÊCHER LE BLASPHEME.

Le *sacre* et le *maudit*, sont-ils des blasphèmes ? Non, ce sont de mauvaises paroles, indignes d'un chrétien, et vous tâcherez de vous en corriger peu à peu, mais ce n'est pas là le blasphème que vous promettez d'éviter et d'empêcher.

Qu'entendez-vous donc par le blasphème ?

Par le blasphème, j'entends une parole outrageante dite à Dieu, au Christ, à la Ste Vierge ou aux choses saintes. La plupart du temps, le blasphème se fait en mettant le mot de *sacré* ou de *maudit* avec le nom adorable de Dieu, de la Ste Vierge, du saint Baptême ou des choses saintes. Voilà le grand péché qu'il faut éviter. *Cette promesse est inutile pour moi. Je ne blasphème pas.*

La première partie de la promesse sera inutile pour vous, tant mieux, mais alors vous aurez à remplir la seconde. Comme catholiques, comme amis de N.-S., nous devons de toutes nos forces chercher à empêcher ce terrible péché, et le réparer autant qu'il est en notre pouvoir.

Qu'entendez-vous par empêcher le blasphème ?

J'entends que si vos employés blasphèment, vous les arrêtez, ou vous ne les garderez pas à votre service. J'entends que si dans vos maisons quelqu'un parle ce langage d'enfer, vous l'avertirez de cesser et de ne pas insulter ainsi Dieu en présence de votre femme et de vos enfants.

Cette promesse est une promesse de réparation et de zèle. Plus le blasphème outrage le Cœur de Jésus, plus aussi il sera sensible à nos efforts pour le réparer et l'empêcher, et plus nous pourrons compter sur sa bénédiction. "Je confesserai devant mon Père, celui qui aura confessé mon nom devant les hommes", nous dit N.-S. c'est ce que nous ferons par notre deuxième promesse.

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

- 8 février, 7½ hrs. p.m., Chemin de Croix.
 9 " 6 " a.m., Messe et communion générale.
 22 " 7½ " p.m., Assemblée mensuelle (obligation.)

Offices pour les Sœurs.

- 30 janvier, 7½ hrs. a.m., Messe et communion générale.
 8 février, 2 " p.m., Assemblée mensuelle (obligation.)
 18 " 2 " p.m., Chemin de Croix.

N. B.—Il n'y a durant ce mois ni absolution générale ni fête avec indulgence plénière.